

# DIVERS-CITÉ



Cendras - Bulletin municipal

N° 221

juillet 2013



## Dossier

# Le Violon dingue tout en images, les Cendrasiens à l'honneur

Pages 7, 8 et 9

## **SOMMAIRE**

**P2: La fête au centre équestre**

**P3: Les 10 ans de Terra memoria.**

**P4: Conseil municipal**

**P5: Bonne retraite à Odile et Lino**

**P6: Les vacances au centre social**

**P10: La politique de la ville en question**

**P11: Le PAPI, contre les risques d'inondation.**

**P12: La réforme des collectivités territoriales**

**P13: Fin d'année aux écoles et menace de fermeture**

**P14: L'actualité du CCAS**

**P15: Foot, tennis, piscine, le sport à Cendras**

**P16: Agenda / Utile**

## EDITORIAL

*Le citoyen cendrasien qui va lire ce bulletin y trouvera : l'enclenchement du processus de liquidation des communes et de la démocratie de proximité ; la menace de liquidation sur notre territoire des crédits politiques de la ville, utilisés pour lutter contre les exclusions et, première victime, la liquidation de l'association Entraide et solidarité ; la menace d'une fermeture de classe ; la fermeture partielle du bureau de Poste l'été ; la question du logement qui empire pour les familles modestes*

*comme pour les bailleurs sociaux (l'OPH Grand-Combien est contraint à se faire absorber par l'OPH départemental) ; les soucis de plus en plus prégnants dus au risque inondation qui semble s'aggraver avec le dérèglement climatique plus ou moins provoqué par des activités humaines très polluantes.*

*Le tableau est noir, mais si notre **citoyen cendrasien** lit la presse locale, il y trouvera un tableau encore plus noir en découvrant la situation économique et de l'emploi sur notre bassin : après les liquidations par les patrons voyous (ils ne le sont pas tous fort heureusement) aidés par une législation qui le leur permet. Après de Richard Ducros, les forges de Tamaris, Shellbox, c'est au tour de Call expert aujourd'hui. Au total, 500 chômeurs de plus sans compter le chômage induit, et des situations dramatiques pour des centaines de familles, ceci en quelques mots seulement.*

*Toujours le même citoyen, s'il écoute les radios nationales, aura sa dose désormais quotidienne de scandales politico – financiers*

*(Bettencourt, Tapie, Lagarde, Guéant, Cahuzac, Andrieu, Kucheida, Balladur, Guerini...)*

*Quelle petitesse, d'autant plus aujourd'hui, au regard d'un Nelson Mandela qui a montré à la planète entière la voie de l'honneur en politique.*

*Et si notre citoyen cendrasien a eu la curiosité de regarder sur France 2 il y a quelques jours la courageuse émission de Lise Lucet qui a dévoilé, preuves à l'appui, comment 80 milliards d'euros s'évaporent de France chaque année vers les paradis fiscaux, de quoi boucher sans problème le trou de la sécu et rembourser la fameuse dette au nom de laquelle on soumet les Français (pas les riches) au régime de l'austérité dont les effets sont décrits plus haut...*

*Alors notre citoyen peut comprendre que ce cercle vicieux, voulu, dans lequel nous sommes, pourrait se changer en cercle vertueux pour peu que nos députés se décident enfin à voter des lois bloquant les tricheurs, les spéculateurs et la fuite des capitaux, et que nos gouvernants décident une politique non plus de rigueur car désastreuse comme on le voit, mais de développement économique, solidaire et écologique dont la plupart des Français et des Européens ont tant besoin.*

*Sans quoi attention, la dérive dans laquelle on nous plonge ressemble fort à celle des années 30 qui a amené le fascisme et la guerre. « La bête immonde » est toujours prête à bondir !*

*Il en va de la responsabilité de tous mais aussi de chaque citoyen.*

*Il en va de la responsabilité de tous mais aussi de chaque citoyen.*



## Anniversaire

# La chorale Terra Memoria a fêté ses dix ans

Très belle fête, le samedi 29 juin, dans le grand parc de Malataverne: la chorale Terra Memoria fêtait ses dix ans.

En première partie de soirée, plusieurs groupes de musiques ont assuré un premier concert. C'était l'occasion pour plusieurs choristes de donner à entendre ce qu'ils font en dehors de la chorale. Un repas très sympathique a ensuite été partagé sur la grande terrasse. Et en soirée, c'est la vedette du jour: la chorale Terra Memoria qui a donné un joli concert comme ils savent si bien le faire. On les connaît dans la vallée, ils y ont déjà chanté plusieurs fois et plusieurs choristes sont ou furent habitants de Cendras et des environs.



## ACTUALITÉ DES LIVRES ET DE LA LECTURE

Une date à retenir : la 4ème édition de Lire délivre, rencontre autour du livre et de la lecture se déroulera les 22, 23 et 24 novembre, avec pour thèmes le livre en Gaule des origines à nos jours (expo, poésie, théâtre...), l'art récup, la terre (agricole).

Michèle Grégoire, notre bibliothécaire, va faire valoir ses droits à la retraite à la mi-septembre (nous y reviendrons dans le prochain bulletin). La communauté de communes a prévu de la remplacer. Nicole, bien entendu, reste partiellement à Cendras.

### Rappel des horaires d'été de la bibliothèque Jean-Pierre Chabrol

Horaire du 1er juillet au 31 juillet : Mardi : 9h-12h ; Mercredi : 15h- 18h ; Samedi : 9h-12h.

Fermeture du 1er août au 31 août .

La Médiathèque de La Grand'Combe restera ouverte au mois d'août -les mercredi et samedi matin 8h30 à 12h.

## RECEVEZ VOTRE BULLETIN MUNICIPAL TOUT EN COULEUR

Si vous souhaitez recevoir le bulletin municipal en numérique (et tout en couleur!), dans votre boîte mail, chaque deux mois, c'est très simple: il vous suffit d'en faire la demande à l'adresse suivante:

[mairiedecendras@gmail.com](mailto:mairiedecendras@gmail.com)

## TRAVAUX

La réfection des rues Malinovski, Péri et Fabien a commencé par la réfection des branchements eau potable des bâtiments, par le syndicat des eaux Grand'Combien. L'entreprise Bernard enchaîne par la réfection des chaussées et trottoirs.

L'été est mis à profit par la communauté pour réaliser les travaux de mise en accessibilité de la salle polyvalente, des sanitaires de la salle et des foyers, les travaux de peinture et le changement des aérothermes.

## LOGEMENT

Avec l'appui de la DDTM, une réunion a pu avoir lieu avec la direction générale de Un toit pour tous, laquelle s'est engagée à produire d'ici au 1er septembre prochain, une étude sur d'éventuels travaux de restructuration de la cité des Fonzeaux.

Les projets de réhabilitation et de construction prévus par Néolia rue Malinovski n'arrivant pas, il a été demandé à la communauté de communes d'organiser une réunion avec la direction de Néolia, d'autres communes de l'interco connaissant les mêmes problèmes.

## HORAIRES D'ÉTÉ À LA POSTE

La direction de la Poste a réglé la gestion des congès de façon radicale : du 15 juillet au 17 août le bureau de Cendras ne sera ouvert que le matin. Fermeture donc tous les après-midi et le samedi ! Ce n'est pas terrible pour la continuité du service public, espérons que cela ne devienne pas la règle. La direction assure que le bureau rouvrira aux horaires habituels à compter du 19 août. Vigilance tout de même !

# Conseil municipal, séance du 25 juin

## Attribution du marché pour la réfection de la toiture du groupe scolaire primaire

Sur sept candidats, c'est l'entreprise locale de maçonnerie Dufour qui a été retenue, avec l'entreprise Boulze pour la partie photovoltaïque, pour un montant total hors taxes de 182°694 euros, auxquels il convient d'ajouter 20°000 euros pour le branchement sur le réseau EDF. 20% de subventions sont attendues en septembre au titre de la DETR. La vente d'électricité à EDF permettra, sur 20 ans, d'amortir la totalité des travaux (réfection de 800 m<sup>2</sup> de toiture, de l'isolation, de l'étanchéité des gouttières). Ces travaux seront exécutés pendant l'été pour ne pas perturber le bon fonctionnement de l'école.

## Loyers communaux

Les loyers communaux sont augmentés de 0,7% selon l'indice INSEE.

## Pont de Gard

Une convention de partenariat est actée avec l'établissement public du Pont du Gard afin que les Cendrasiens puissent bénéficier de la gratuité de l'accès au site. Dans quelques jours les cartes seront disponibles au secrétariat de mairie sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif d'adresse et de la carte grise.



## Convention ATTESAT

Cette convention permet, pour un an, de bénéficier de l'ingénierie des services de l'état (ex DDE), pour un montant de 954 euros.

## Participation aux séjours de vacances des enfants

La participation de la commune aux frais de séjour en colonie, camp de vacances ou centre de loisirs est adaptée en fonction de l'évolution des quotients familiaux CAF

## PLU de St Paul la Coste

Un avis positif est donné sur le plan local d'urbanisme de St Paul la Coste.

## Bonne retraite à Odile et Lino



Deux figures ô combien sympathiques de la vie locale cendrasiennaise ont décidé de tirer leur révérence. Odile, l'efficace caissière de Vival depuis 17 ans et Lino, le talentueux boucher de la même enseigne, présent depuis autant de temps (avec un petit intermède ailleurs). Ces deux-là vont nous manquer, très certainement, tant ils avaient de compétence et la connaissance parfaite de leur clientèle.

Cela dit, ils seront remplacés. Toute l'équipe d'ailleurs sera remplacée car Bruno, l'actuel patron, devrait passer le relais à une nouvelle équipe dans le courant de l'été. Il devrait donc y avoir les mêmes compétences et la même gentillesse avec les nouveaux gérants ; que les Cendrasiens se rassurent. On sait qu'ils sont très attachés à ce commerce essentiel pour la commune. Nous vous informerons sur ce changement à venir dans le prochain bulletin, en septembre.

En attendant nous souhaitons une excellente retraite à Odile et à Lino..

## Courbessas: l'association Fleur de vie vient de voir le jour

L'association Fleur de vie propose différentes pratiques de bien-être et d'éveil, toutes orientées vers la détente du corps et de l'esprit et la connaissance de soi, telles que: harmonisation des corps physique et subtils par l'énergie vitale ou KI, toucher vibratoire par les sons, les parfums et les couleurs, méditations, cours d'astrologie humaniste... Et divers ateliers réguliers ou ponctuels. L'ensemble fait l'objet d'un calendrier mensuel obtenu sur demande.

Les activités proposées en individuel ou en groupe, se déroulent dans un esprit convivial de relation d'aide, de conseil, d'écoute, d'échange et de partage. Elles sont accueillies dans une yourte située au milieu d'une nature ressourçante propice à la paix intérieure et au retour vers soi. Il est aussi possible de louer la yourte pour des stages et séminaires en rapport avec ces activités. Pour en savoir plus ou contacter l'association:

fleurdevie30@laposte.net ou 06 75 93 75 10.



## PRENDRE LE TEMPS DE SE DÉCOUVRIR

Profiter de l'été et des vacances pour se découvrir, s'approprier, et surtout, apprendre à cohabiter : c'est ce que font chaque année de nouvelles familles qui participent à nos séjours.

Cette année « La Récré des Parents » propose aux familles deux week end. Partons visiter la Vallée Borgne, le gîte « Mas de la Brousse », aménagé dans une ancienne bergerie, nous accueille pour un moment de la découverte du pays cévenol.

Les vacances d'été sont l'occasion d'apprendre à se connaître dans un quotidien moins stressant et plus détendu que le reste de l'année.

## LE MARCHÉ AUX FRINGUES EST OUVERT

Nous vous informons que la boutique « Marché aux fringues » a été aménagée dans les locaux du Centre socioculturel de Cendras et elle est ouverte depuis 3 juin 2013. La responsabilité de ce lieu en a été confiée aux bénévoles. Les personnes sont invitées à donner des vêtements encore en bon état, qui seront revendus pour une participation modique. Le produit de cette activité servira à financer les activités des familles de Cendras. Cette boutique est ouverte à toutes et à tous

## Le programme de l'été En mode vacances!

La vallée de Mialet où les jeunes se rendront à pieds



Du 8 juillet au 2 août, des propositions d'activités nombreuses et variées vous attendent au centre socioculturel Lucie Aubrac.

Un accueil de loisirs pour les enfants à partir de 3 ans et jusqu' à 15 ans, organisé en différents groupes d'âge chaque groupe ayant un planning d'activités adaptées, variées et résolument estivales : sorties à la journée, piscine, randonnées aquatiques... mais aussi créatives, le tout dans des semaines à thèmes (l'eau, la nature, l'environnement, le sport ). Tout au long de ces vacances, les enfants prépareront quotidiennement leurs goûters (brochettes de fruits, muffins, tartes aux fruits...)

Le centre socioculturel tient (un peu contre vents et marées) à continuer d'organiser des petits séjours pour permettre aux enfants de vivre ces moments si importants, de partir avec les copains, d'expérimenter le camping etc...

### Les séjours cette année :

Les enfants de 6/11 ans pourront partir camper au Val de l'Hort à Anduze soit du 15 au 19 juillet ou du 22 au 26 juillet .

Les plus grands quant à eux feront une escapade alpine à St Gervais avec leurs homologues de Saint Ambroix, St Julien les rosiers, Meyranes et Salindres du 15 au 20 juillet .

Une randonnée à pied au départ de Cendras destination Mialet par la montagne les 29, 30 et 31 juillet est proposée aux jeunes collégiens (ceux qui y sont et ceux qui vont y entrer en septembre).

Et nos tout-petits (il faut avoir eu ses 4 ans) pourront aller dormir une nuit avec les copains sous la tente le 18/19 ou le 25/26 juillet, l'accueil au centre est assuré ces jours là pour les enfants qui ne partiront pas.



**Violon dingue**

# La fête au rendez-vous



## **QUINZE JOURS DE FOLIE POUR LES DIX ANS DU VIOLON DINGUE**

*Les dix ans du Violon dingue ont été marquées cette année par un programme marathon sur quinze jours. De l'inauguration, le 1er juin avec une lecture de rue du texte de Magyd Cherfi Livret de famille, l'inauguration des expositions, le concert jazz de Chritian Anton et des Pradeilles père et fils, en passant par tous les ateliers aussi divers que réussis, pour arriver à la fête de la musique au cours de laquelle les élèves de l'école de musique de Cendras se sont de nouveau illustrés, la diversité des activités proposées n'avait d'égal que le large choix des ambiances allant de grande foule aux petits groupes amicaux. La simplicité était partout au rendez-vous tout comme la bonne humeur. Le repas des dingues, grande tablée annuelle de tous les Cendrasiens et de leurs amis a inauguré bien malgré lui une nouvelle installation à l'intérieur de la salle polyvalente et des deux foyers. C'est la pluie battante ce soir là qui a permis aux organisateurs -qui ont dû tout rentrer en catastrophe- de constater que l'on pouvait abriter 350 convives plus un concert dans ces bâtiments. Voici donc les dix bougies du Violon dingue soufflées dignement. Quelles surprises nous réserve la onzième édition?*



# Dossier

L'esprit du Violon dingue, depuis la toute première année, est avant tout de permettre à chaque Cendrasien et chaque Cendrasienne qui le souhaite, de faire découvrir à ses voisins, ses amis, toute la population de la commune et d'ailleurs, ce qu'il sait faire, en matière artistique: sculpture, peinture, en loisirs créatifs mais aussi dans les domaines des plus originaux.

Différents bâtiments communaux ouvrent leurs portes à ces expositions



Certains des travaux présentés sont le fruit du travail de toute une année au sein de clubs qui se réunissent chaque semaine, comme c'est le cas pour le patchwork notamment. Les quilteuses cendrasiennes organisent d'ailleurs à Cendras des rencontres de haut niveau.



Afin de susciter, qui sait, de nouvelles passions, des ateliers ont été proposés pendant cette quinzaine d'animation. Un joli travail dont le résultat était présenté et commenté à l'occasion de la fête de la musique, le 15 juin.

Pour plus de renseignements contactez le centre socioculturel.

## Politique de la ville

# Les associations ont du souci à se faire

La conférence de presse du 28 mai, à l'antenne du conseil général.



Cendras fait partie du CUCS (contrat urbain de cohésion sociale) du piémont cévenol, qui va de Cendras à Bessèges. Ce CUCS permet d'émarger à la politique de la ville (fonds de l'Etat et du département) pour mener des actions qui permettent, dans les territoires les plus en difficulté, de lutter contre les exclusions.

Depuis des années donc, Cendras, notamment son centre social, bénéficie de ces aides. En France il existe 2500 CUCS, l'Etat a décidé d'en supprimer 1500 pour faire des économies !

Notre CUCS, et les aides qui vont avec, sont donc menacés. C'est pourquoi proposition a été faite, avec l'accord de M. le Sous-Préfet d'Alès, de réunifier notre CUCS et celui de l'Agglo d'Alès (laquelle avait préféré se séparer il y a quelques années) afin d'avoir quelques chances de se sauver. Ainsi, un certain

nombre d'élus du CUCS piémont, avec l'aide du conseiller général Jean Michel Suau se démènent pour défendre le maintien de l'intervention de la politique de la ville sur notre territoire (l'ancien bassin minier) qui en a tant besoin.

Des réunions se sont succédées en sous-préfecture, une conférence de presse et récemment une réunion avec l'ensemble du mouvement associatif du territoire concerné en premier chef ont été tenues. Les associations et les centres sociaux de notre territoire se sont montrés déterminés à agir pour sauver cette démarche ô combien nécessaire. Une association de la commune, Entraide et solidarité, est en train de disparaître, faisant les frais de cette politique d'austérité. Une réunion de travail à Cendras est prévue pour le 1er juillet, pour définir les actions à venir.

## **LE SMAGE (SYNDICAT MIXTE) DES GARDONS VOUS INFORME SUR LE PAPI (PLAN D' ACTIONS ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS)**

*61 actions programmées pour réduire le risque inondation sur le bassin versant des Gardons pour les 4 prochaines années*

Le 16 mai 2013, la convention du PAPI 2013-2016 a été signée à Cassagnoles par les représentants de l'Etat, la Région Languedoc Roussillon, le Département du Gard, le SMD et le SMAGE des Gardons.

Le SMAGE des Gardons en bref :

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion Equilibrée des Gardons regroupe le Conseil général du Gard et 120 communes allant des Cévennes jusqu'au Rhône. Il intervient sur le bassin versant des Gardons dans les domaines des inondations, de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Objectif atteint pour le PAPI 2004-2012 :

Depuis 2004, déjà 141 actions ont été mises en œuvre par l'Etat, le Département du Gard, le SMAGE des Gardons et les communes du bassin versant au travers d'un premier PAPI et pour un montant total de 46 millions d'euros.

Désormais, les habitants des communes du bassin versant des Gardons et 3000 scolaires sont sensibilisés aux risques d'inondation. 319 élus et agents territoriaux sont formés à la gestion du risque d'inondation et 48 communes ont mis en place des repères de crues. 70 communes sont maintenant dotées d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). 200 habitations implantées en zone inondable ont été relocalisées et 1000 propriétaires ont été conseillés sur les mesures à prendre pour mieux se protéger et protéger leurs biens du risque d'inondation (ALABRI). 460 km de cours d'eau ont été remis en état et continuent d'être entretenus régulièrement. Enfin, la consolidation et la construction d'ouvrages hydrauliques ont permis une meilleure protection de 27 500 personnes.

Le PAPI 2013-2016 (42 000 habitants du bassin versant des Gardons concernés), 61 actions programmées par pour un budget global de 28 millions d'euros. Ces actions sont centrées sur 7 axes majeurs :

La culture du risque. Maintien des dispositifs existants : sensibiliser les scolaires, former les élus et les agents des collectivités à la gestion des risques.

La surveillance et la prévention : à travers l'utilisation d'outils innovants, les communes concernées par le risque d'inondation peuvent accroître la qualité de leur mise en vigilance.

La gestion de la crise : il s'agit d'étendre la mise en place des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) auprès des communes qui n'en seraient pas déjà dotées et établir les documents d'information sur les risques majeurs pour la population (DICRIM).

Le risque inondation dans l'urbanisme : des Plans de Préventions du Risque Inondations (PPRI) sont prévus sur le Bas Gardon, l'Uzège et le secteur du bassin versant du Gardon de Saint Jean.

La vulnérabilité des personnes et des biens l'extension de l'opération ALABRI en Gardonnenque est prévue sur le Gardon d'Alès, Comps, Aramon et Anduze. L'objectif est d'éviter des dégâts dans le logement de plus de 8 800 personnes. La relocalisation des bâtiments dangereux pour leurs occupants doit s'achever.

L'entretien des rivières : le SMAGE des Gardons poursuit son programme d'entretien des rivières du bassin versant : traitement des atterrissements et de la végétation de berge.

L'aménagement de protections collectives des lieux d'habitation : l'amélioration de la gestion des digues et des barrages concerne les ouvrages implantés sur les communes de Sainte Cécile d'Andorge, Alès, Les Salles du Gardon, Saint Jean du Gard, Anduze, Remoulins, Saint Geniès de Malgoirès, Théziers, Comps et Aramon. De plus, le prolongement de la digue d'Anduze est programmé ainsi que la reprise intégrale du système d'endiguement de Théziers

Synthèse financière et partenaires financiers :

Les partenaires signataires de la convention PAPI sont l'Etat, la Région Languedoc Roussillon, le Département du Gard, le SMD et le SMAGE des Gardons..

Le coût total du programme s'élève à 28 276 000 €HT, l'engagement prévisionnel des dépenses entre 2013 et 2016 pour les financeurs est la suivante :

L'Etat : 12 756 000 €

L'Europe : 2 374 000 €

La Région LR : 3 443 000 €

Le Département du Gard : 4 920 000 € dont 964 k€ en financement direct

Le SMD : 3 362 000 €

Le SMAGE des Gardons : 3 602 000 €.

## Communes

# Menacées de disparition

La réforme des collectivités territoriales (acte 3 de la décentralisation) laborieusement avancée par le gouvernement actuel s'inscrit pleinement dans le cadre de celle de 2010.

Le découpage en trois de ce projet n'y change rien : il porte une profonde régression démocratique. Deux objectifs sont poursuivis : organiser l'encadrement par l'Etat des dépenses des collectivités et donc l'austérité ; et répondre aux exigences de compétitivité libérale du MEDEF. Pour cela, il organise sans détours la casse de la démocratie locale, la concentration des pouvoirs et l'éclatement de l'égalité républicaine entre les territoires.

Les conséquences de ce projet seraient monumentales. Il annonce la fin des communes comme espace de souveraineté populaire et de décision. Voire la fin des départements. Pour lui, le pouvoir est encore trop partagé ! Faisant des métropoles les nouvelles cellules de base de la République, il met en place les mécanismes de la compétition entre elles, laissant les territoires ruraux à la marge.

**Personne ne nie les enjeux**

Nul ne nie l'existence d'enjeux à l'échelle d'aires métropolitaines et la nécessité de mieux appréhender cette réalité. Mais la prise en compte de ces enjeux doit se faire par une extension de la coopération et de la démocratie. Il organise le découpage des compétences à la carte, la tutelle de certaines collectivités sur d'autres et met en danger les services publics. Il ouvre enfin un processus de centralisation et de concentration du pouvoir entre les mains de quelques élus régnant sur d'immenses territoires et veut réduire le champ d'action de la majorité des élus locaux. Et il en profite pour soustraire l'Etat de ses obligations, en premier lieu celle d'une réponse véritable aux besoins financiers de financement des collectivités territoriales et des grands projets nécessaires. Notre peuple doit en être informé : on veut encore réduire son pouvoir.

Un tel chambardement, équivalent à une modification constitutionnelle de grande ampleur, ne saurait se faire en catimini, sans un grand débat démocratique. Ce n'est hélas pas la voie choisie par le gouvernement qui occulte au contraire les véritables enjeux de sa réforme. Sa précipitation à l'approche

des élections municipales devient désormais insupportable. A l'heure où la crise de la démocratie connaît un nouveau regain dans notre pays, mettant en lumière l'emprise croissante de la finance sur les grandes décisions, faut-il encore réduire le champ de la souveraineté populaire et des solidarités ? On ne peut se targuer de moralisation de la vie politique et organiser le dessaisissement du peuple en catimini.

**De vives oppositions**

Ce projet suscite d'ores et déjà une vive opposition parmi les élus et populations qui en ont connaissance. La volonté de passage en force qui s'est exprimée à plusieurs reprises dans les discussions locales comme nationales est inacceptable. Le vote des Alsaciennes et des Alsaciens contre la fusion des départements et de la région devrait pourtant alerter le gouvernement : les citoyens refusent les bouleversements institutionnels qui n'apportent aucune avancée démocratique pour eux. De multiples expériences, comme celle de Paris-métropole, montrent que d'autres modèles que celui du centralisme autoritaire sont capables de fonctionner et peuvent être porteurs de dynamiques engageant beaucoup plus la population.

Il y a besoin d'une réforme en profondeur de nos institutions, d'une VIème république. La commune doit être confortée comme cellule de base de la démocratie et du vivre ensemble ; la participation citoyenne doit y être largement déployée.

Il faut déprésidentialiser toutes les institutions plutôt que fabriquer de grands barons plénipotentiaires, rendant inopérante la limitation du cumul des mandats et organiser des coopérations métropolitaines plutôt qu'ajouter un échelon institutionnel niant les solidarités existantes et visant à éloigner la décision des citoyennes et des citoyens.

**Une exigence de démocratie**

La décentralisation doit d'abord être une démocratisation, au plus près des préoccupations et des besoins des populations. Elle nécessite débat et référendum. Cette approche par ailleurs appelle à une autre répartition des richesses dans notre pays, notamment par une réforme de la fiscalité, nationale et locale, qui n'hésite pas à taxer le capital financier et à s'attaquer à l'évasion fiscale sous toutes ses formes.



## LA RONDE DES FÊTES

C'est la maternelle qui a ouvert le bal des fêtes d'école avec le spectacle et la kermesse où les parents se sont beaucoup investis, aux côtés des maîtresses et des ATSEM, le 7 juin dernier.

L'école de Malataverne a changé le décor de sa fête cette année, en l'installant sur la place du village. Autre nouveauté, le traditionnel repas était organisé sous forme d'auberge espagnole, à la suite de laquelle les enfants ont donné un superbe spectacle sur le thème de Merlin l'enchanteur. Cinq élèves qui parlent en sixième ont reçu leur cadeau.

Enfin l'école primaire Joliot Curie a clôturé la série des fêtes, ce vendredi 28 juin, par un superbe spectacle donné par les enfants, suivi par une fin de soirée toujours très conviviale, malgré le souci posé par le risque de fermeture d'une classe (voir ci-dessous).



## UNE CLASSE MENACÉE DE FERMETURE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

L'école primaire est menacée par la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine. Certes les effectifs ne progressent pas cette année mais il y a tout de même 102 inscrits pour 5 classes et une forte montée de maternelle prévue pour l'année suivante. Il serait donc désastreux de passer à quatre classes, lesquelles se retrouveraient rapidement surchargées en étant obligées de plus d'assurer plusieurs cours. Parents d'élèves, enseignants et élus se sont aussitôt mobilisés pour intervenir auprès de l'inspection, le 28 juin dernier, et ont bien l'intention de poursuivre leur mobilisation pour défendre la qualité des conditions d'enseignement à l'égard des écoliers de la commune et de la vallée. Il va de soi que ceux qui ne sont pas encore inscrits, sont invités à le faire au plus vite auprès du secrétariat de mairie.



## Centre équestre

## Une fort belle fête de fin d'année

Le monde présent pour organiser la fête du centre équestre et pour y participer, le 22 juin dernier, montre que ce club vit et vit bien. Même s'il doit faire face, comme beaucoup d'activités culturelles et sportives à quelques défections en raison du manque d'argent, le club de Gérald et Magali reste un des plus beaux que l'on connaisse. Il accueillera des stagiaires durant tout l'été, en attendant la reprise des cours en septembre prochain.

Pour la fête de fin d'année, l'après midi du samedi a été consacré, comme à chaque fois, à des jeux à cheval: tiercé, puissance, etc.. Et les petits, sur les poneys, ont offert un joli carrousel, juste avant un bien sympathique apéritif. Cavaliers, enfants, parents, anciens élèves étaient là pour le plaisir de partager cette



soirée qui s'est poursuivie par un délicieux repas. On a ensuite dansé jusque tard dans la nuit. Nous nous sommes même laissé dire que Magali n'était pas la dernière sur la piste et que Gérald n'a pas son pareil au madison!

## Sortie CCAS du samedi 6 juin



Balade provençale pour les retraités avec au programme la découverte du village des Baux de Provence, chacun à son rythme. Après l'effort le réconfort avec un repas pris au restaurant Le Château de Richbois. Et l'après-midi, visite du village des santons « La petite Provence du Parolou ».





## FOOT, L'ENTENTE

L'AG de l'Entente s'est tenue le 22 juin au centre socioculturel de Cendras. Le premier constat est toujours le même, le manque de bénévoles pour encadrer les équipes d'enfants. Un appel pressant est donc à nouveau fait auprès des parents pour que toutes les équipes puissent repartir la saison prochaine, d'autant que cette année les résultats ont été bons, notamment avec les U13 et les U9.

Le bureau remercie les entraîneurs et les quelques bénévoles qui ont permis cela. Le bureau reste inchangé avec Bruno Dufourg président, Michel Pantel trésorier et Jean-Marc Corbier secrétaire, et leurs adjoints Yazid Bourouf, Nordine Bensadoune et Thierry Cannellec. Les inscriptions se feront les 11, 18 et 25 septembre pour les U7, U9 et U11, le 31 juillet, à partir de 20h au stade des Salles du Gardon pour les U13. Les U15 seront contactés directement.



## FOOT SENIORS

Le club de Cendras avait préparé son tournoi aux petits oignons pour le samedi 8 juin, de nombreuses équipes étaient inscrites. Hélas il a plu et il a fallu annuler.

Renoncer ne fait pas partie du vocabulaire de nos valeureux footballeurs ; ils ont donc reporté le tournoi au samedi 15. Le beau temps était cette fois enfin au rendez-vous, mais pas toutes les équipes. Pourtant le tournoi a pu se tenir, avec plus de matchs pour les présents et la journée s'est déroulée dans une excellente ambiance.

## LE TCC EN TOURNOI

Le tournoi seniors de tennis a une nouvelle fois fait le plein cette année. Il se déroule en ce moment de la meilleure façon malgré une panne informatique. La remise des prix est prévue pour le dimanche 7 juillet

## PISCINE, RAPPEL DES HORAIRES

La piscine sera ouverte du mardi 2 juillet au dimanche 25 août, tous les jours de la semaine, du mardi au dimanche, y compris 14 juillet et 15 août (de 13h30 à 18h30). La fermeture hebdomadaire demeure le lundi.

L'entrée journalière à 1,50 euros, payable uniquement en espèces, concerne tout baigneur de 2 ans et plus et tout accompagnateur majeur, obligatoire en permanence sur les abords des 2 bassins, pour les enfants de moins de 8 ans au 1er juillet 2013.

Possibilité de carte à 10 euros pour 10 entrées, payable en espèces ou avec 2 tickets loisirs de 5 euros, ou avec un chèque vacances à l'ordre du Trésor public

## LE FORUM DES ASSOCIATION

Le forum des associations aura lieu le 15 septembre au centre socioculturel Lucie Aubrac. Chaque association pourra y présenter ses activités et rencontrer la population cendrasienne.

**Samedi 6 juillet**, à 18 heures, Rambal à Malataverne, repas et concert-bal trad Avec Coriandre.

**Dimanche 7 juillet**, au siège du TCC, remise des prix des tournois de tennis.

**Lundi 8 juillet**, à 19 heures, aux Fonzeaux, couscous et musique Chaabi sur grand écran.

**Samedi 13 juillet**, à 21 heures, place Allende à l'Abbaye, bal populaire et Feux d'artifice.

**Mardi 23 juillet**, à 21h30, devant la mairie, projection du film La Sources des femmes.

**Judi 25 juillet**, à 21 heures, à Malataverne, soirée « repas d'images » sur grand écran.

**Samedi 27 juillet**, à Malataverne, fête des Z'amis : pétanque, repas, bal.

**Vendredi 2 août**, à 21 heures, dans l'Abbaye, concert Trio Sonus Vivendi.

**Samedi 3 août**, à 21 heures, dans l'Abbaye, concert piano solo de Thierry Jam.

**Lundi 5 août**, à 21 heures, dans l'Abbaye, concert Trio Nomansland.

**Mercredi 7 août**, à 21 heures, dans l'Abbaye, concert piano-chant (tenor)

**Vendredi 13 septembre**, à partir de 16 heures, au centre social, forum des associations.

**Divers-Cité**  
Bulletin d'informations municipales de la commune de Cendras.  
Rédacteur en chef : Yannick Louche  
Conseil de rédaction : Yannick Louche, le bureau municipal, Isabelle Jouve.

**Les associations qui souhaitent transmettre des informations pour le prochain bulletin municipal peuvent les déposer en mairie avant le 10 septembre, elles paraîtront dans le prochain numéro.**

**Mairie de Cendras** : Tél.04.66.30.40.72 ; Fax 04.66.30.48.91  
E.mail : mairie-cendras@wanadoo.fr - Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H.-  
adresse site :www.cendras.fr.

**Ecomusée de la Vallée du Galeizon** : Tél.04.66.30.21.83.-  
visite sur rendez-vous.

**S.M.A.C.V.G. (SIVU du Galeizon)** : Mairie de Cendras  
Tél. 04.66.30.14.56 ; Fax 04.66.30.48.91 E.mail  
galeizon@wanadoo.fr

**Communauté de Communes du Pays Grand'Combien** :  
37 rue A. France, 30110 La Grand'Combe Tél.  
04.66.34.10.96 ; Fax 04.66.34.61.13 - E. Mail pays grand'  
'combien@yahoo.fr

**Résidence l'Euzière** : Rue Youri Gagarine -  
Tél. : 04.66.56.37.37.

**Grand'Combienne des Eaux** : 2 Avenue du Pont ;  
30110 La Grand Combe- Tél. 04.66.54.80.39.

**Service enlèvement des encombrants** (Communauté de Communes) : Enlèvement les 1er et 3èmes mardis de chaque mois.

**Déchetterie** : (L'Habitarelle - Les Salles du Gardon)  
Gratuite pour les habitants du Pays Grand'Combien  
Tél. 04.66.54.86.02 ; du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et de  
14 H à 18 H - samedi de 9 H à 12 h et de 14 H à 17 H.

**E.D.F.-G.D.F.** : en cas de panne, Tél. : 0810 030 810.

**Poste de Cendras** : Tél. 04.66.30.20.17 ; horaires : 8h30 à  
11h30 et de 14h à 16h ; samedi de 9h à 11h30.

**Médiathèque de Cendras « Jean-Pierre Chabrol »**: Tél. :  
04.66.30.09.93. Horaires : mardi de 10h à 12h et de 16h à  
18h. mercredi de 14h à 18h ; vendredi de 16h30 à 18h ; sa-  
medi de 9 h à 12h.

**Centre Socio-Culturel Lucie Aubrac**: tél.:04.66.78.69.82.  
Horaires du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à  
18h30; mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

**Association Entraide & Solidarité** (Rue Malinowski) ; Tél. :  
04.66.55.83.38.

**Association « Les Jardin du Galeizon** (La Blaquièrre) ;  
Tél/fax : 04.66.34.52.80.

**Gendarmerie St Martin de Valgalgues**);  
Tél. 04.66.86.00.69.

**Taxis de Cendras** ; Mr Mouzaoui : 06.34.54.00.41. - Mme  
Reverger : 06.98.40.68.86.

**Société HLM « Un Toit Pour Tous »** 829 Montée des Lau-  
riers 30100 ALES ; Tél. 04.66.86.88.54.

**Société HLM « Néolia »** - Immeuble Square Portal 19 rue de  
la Clède La Grand Combe - Tél. 04.66.54.20.00.

**Centre anti-poisons** : Tél. 04.91.75.25.25.

**Assistante sociale** : Tél. 04.66.34.60.60.

**Infirmière** : Mlle Moisset Catherine ; Tél. 04.66.30.28.46.-

**Kiné** : Mmes Roussel Florence et Perricaudet Estelle-  
Tél. 04.66.30.92.52.

**Pharmacies** : MALAVIOLLE ; Tél. 04.66.86.18.87. ;  
Des Mines ; Tél. 04.66.30.30.27.

**Dentiste** : Mme PICCONI Claire ; Tél. 04.66.78.69.19.

Mairie de CENDRAS, ☎ 04.66.30.40.72. 📠 04.66.30.48.91.

Mail : Mairie-cendras@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H